

Quels sont les enjeux qui concernent spécifiquement les femmes en matière d'accès à l'emploi dans des entreprises dites de la « grande industrie », comme serait GNL Québec, et quels pourraient être les effets du projet sur la situation des femmes au sein de la communauté d'accueil ?

Enjeux spécifiques aux femmes en matière d'accès à l'emploi

Selon les informations présentées dans l'avis de projet, la création d'emplois estimée par le projet Énergie Saguenay s'élève à plus de 4 000 emplois par an pour la phase de construction (construction industrielle) et plus de 800 emplois, dont 300 permanents, pour la phase d'exploitation. Or, bien qu'il puisse s'agir d'un nombre d'emplois créés considérable pour la région, il importe de se demander combien d'entre eux seront occupés par des femmes, et donc combien d'entre elles pourront bénéficier directement des emplois ainsi créés.

Selon les données disponibles les plus récentes, les femmes dans l'industrie de la construction représentent seulement 2,13 % de la main-d'œuvre active au Québec. Elles sont ainsi 3 520 femmes actives dans l'industrie sur 165 321 travailleurs et travailleuses au total. Par ailleurs, les femmes effectuent en moyenne moins d'heures que leurs collègues masculins, soit l'équivalent de 72 % de la moyenne des hommes (671 contre 948 heures). De son côté, le secteur manufacturier employait 28 % de femmes au Québec en 2019. Les données spécifiques sur la présence des femmes dans ces secteurs pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne sont pas disponibles.

Ainsi, un enjeu d'accès aux emplois créés par le projet se pose pour les femmes, au regard des données présentées ci-haut. En effet, pour ce qui est de la phase de construction du complexe, qui s'échelonne sur plusieurs années et qui sera responsable de la création du plus grand nombre d'emplois générés par le projet, on peut s'attendre à ce que les postes occupés par des femmes ne représentent qu'une fraction de ceux occupés par les hommes. Du côté de la phase d'exploitation, un certain déficit entre les postes pourvus par des femmes est également prévisible, si aucune mesure n'est mise en place. Les écarts de représentation entre les femmes et les hommes dans les secteurs visés ont des répercussions directes sur la situation économique des femmes puisqu'il s'agit généralement d'emplois bien rémunérés et offrant de bonnes conditions d'emploi. Cet écart se creuse encore plus pour les femmes autochtones qui sont généralement moins susceptibles que les non-autochtones de faire partie de la main-d'œuvre rémunérée.

À ce sujet, la Commission de la construction du Québec peut rendre disponible, sur demande, de l'information sur les mesures actuelles disponibles pour soutenir la mixité sur les chantiers et l'offre de milieux de travail sains, de même que Services Québec pour de l'information sur les mesures et les services d'emploi en vigueur, notamment afin de faciliter l'intégration des femmes issues de la diversité.

Par ailleurs, différents enjeux vécus par les femmes dans les secteurs d'emploi à prédominance masculine sont largement documentés (harcèlement, discrimination, intimidation, difficulté à l'égard de la conciliation travail-famille, etc.) et doivent être considérés, dans une optique d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. En plus de ces enjeux, les femmes

autochtones et celles issues de la diversité qui accèdent à ce type d'emploi sont sujettes au racisme en milieu de travail.

Pour ce qui est de la phase d'exploitation, il importe de faire bénéficier les femmes des opportunités d'emplois qui sont créées, ceci afin d'éviter de creuser les inégalités existantes en matière d'emploi et de revenus entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, il est nécessaire que l'entreprise se dote de moyens concrets tels qu'une politique d'égalité et de diversité, de mesures de recrutement spécifiques aux femmes, d'un processus d'accompagnement et de mentorat pour le cheminement de carrière des femmes, de cibles de représentation hommes-femmes pour différents types d'emploi, etc. Les cibles de représentation des femmes, dont des femmes autochtones et des femmes immigrantes ou racisées, peuvent être établies en concordance avec le profil sociodémographique de la région. Environ 6 700 Autochtones sont effectivement établis dans la région du Saguenay, dont la moitié est des femmes. Des organismes comme les organismes spécialisés en employabilité œuvrant auprès de la clientèle féminine dans la région pourraient accompagner l'entreprise dans la mise en place de tels outils. Il est aussi important que l'entreprise offre des mesures de conciliation travail-famille et qu'elle en fasse la promotion.

Effets du projet sur la situation des femmes au sein de la communauté d'accueil

En ce qui concerne les effets du projet sur les femmes de la communauté d'accueil, certaines opportunités et certains risques sont connus dans de tels contextes. Pour ce qui est de la phase de construction, il sera potentiellement requis que des personnes travaillant dans le secteur de la construction, issues de l'extérieur de la communauté d'accueil du projet, soient embauchées. La présence de personnes non issues de la communauté amène généralement une hausse de la fréquentation des hôtels, des restaurants et des bars. Ceci peut être une opportunité économique pour ces secteurs où les femmes sont plus nombreuses.

Toutefois, cette présence peut aussi amener **des impacts négatifs sur les femmes dans la communauté d'accueil**. Il est important que l'entreprise encadre les travailleurs et les travailleuses de l'extérieur, leur offre un cadre de vie adéquat, et mette en place une politique appropriée. L'arrivée d'un grand nombre de travailleurs non-résidents peut aussi être associée à une hausse de la demande pour des services sexuels, ce qui peut augmenter le recrutement de femmes et de filles par des proxénètes et une augmentation de l'exploitation sexuelle, notamment des femmes et des filles autochtones. La vulnérabilité accrue de ces dernières dans un contexte où le nombre d'employés temporaires associés à l'extraction de ressources naturelles augmente a été largement documentée (ENFFADA, 2019). Les effets négatifs doivent être considérés non seulement lors de la planification, mais être surveillés tout au long de l'exécution du projet. La sensibilisation des travailleurs et travailleuses aux conséquences de l'exploitation sexuelle et l'information quant au caractère criminel de l'achat de services sexuels pourraient être envisagées.

De plus, pendant la période de construction, il pourrait y avoir un impact sur l'accès au logement abordable, particulièrement pour les femmes. En effet, la présence de 4 000 travailleurs est significative par rapport à la taille de la communauté d'accueil. Le fait que les navetteurs puissent avoir un salaire plus élevé que les autres travailleurs contribuerait à l'augmentation des inégalités sociales et à une diminution de la cohésion sociale. Cela pourrait causer un impact significatif sur le prix des logements et des maisons. Ces inégalités causeraient l'exclusion sociale de certains citoyens, et plus particulièrement des femmes.